



Bruyères, le 23 Novembre 2018

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
AU SALON DE L'HÔTEL DE VILLE
LE JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 à 20 H 00**

- 1- *Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales*
- 2- *Finances – Décisions modificatives n° 1 du Budget principal et du Budget Gai Logis*
- 3- *Finances - Budget de l'Eau – Fixation du prix de l'Eau - Année 2019*
- 4- *Finances – Subvention exceptionnelle – UNSS*
- 5- *Finances – Subvention exceptionnelle – Appel à la générosité pour l'Aude*
- 6- *Pôle Sports – Animation - Jeunesse – Règlement intérieur*
- 7- *Pôle Sports – Animation - Jeunesse – Temps périscolaire – Tarifs 2019*
- 8- *Intercommunalité – Prix de vente de l'eau au Syndicat Intercommunal des sources de Steaumont*
- 9- *Loi Macron – Ouverture des commerces les dimanches sur l'année 2019*
- 10- *Affaires diverses*

Le Maire,

Yves BONJEAN

